



MESSAGE DE SOLIDARITE A LA CGT MAYOTTE

L'UFSE apporte sa solidarité au mouvement de grève décidé depuis le 20 février 2018, des populations et des salariés qui combattent l'insécurité qui traverse le département de Mayotte.

En effet, ce sont des agressions de toutes sortes qu'ils et elles subissent suite aux renoncements des exécutifs à tous les niveaux de responsabilité sur les politiques publiques.

Cette insécurité provient de la politique des gouvernements successifs qui n'ont pas pris la mesure des problèmes de ce jeune département qui demande de véritables engagements de l'Etat pour que la sécurité des citoyens soit une réalité et non des paroles en l'air!!!

Les revendications qui sont portées par les organisations syndicales et les collectifs doivent être entendues par le Président de la République, le Gouvernement et plus particulièrement le Ministre de l'Intérieur, afin que Mayotte 101eme département français ne soit pas laissé pour compte, et que son développement soit à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et politiques.

Les mesures annoncées par la ministre des Outre-Mer que sont:

- **des effectifs de maintien de l'ordre à Mayotte avec l'arrivée dès cette semaine de deux pelotons de gendarmerie mobiles,**
- **une brigade de prévention de la délinquance juvénile sera effective dès l'été,**
- **la création d'une zone de sécurité prioritaire (ZSP) sera mise en place pour lutter contre l'insécurité,...**

Elles sont insuffisantes au vu du retard pris depuis la création du département Mayotte en 2011. Nous revendiquons des dispositions pérennes, en particulier dans le domaine des services publics et des financements publics, afin que Mayotte retrouve le vivre ensemble indispensable pour l'ensemble de la population et le progrès social.

L'UFSE- CGT est disponible pour répondre à toutes sollicitations et échanges avec les syndicats Mahorais dans le cadre de nos relations d'amitié, de solidarité et de lutte.

Montreuil, le 1er Mars 2018